

TRAVAUX SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

LA ROCHELLE

Giratoire Treich Laplene

Comme annoncé dans la lettre d'information travaux distribuée en mai dernier, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle poursuit le renouvellement du réseau d'assainissement des eaux usées au niveau du giratoire Treich Laplene. Une nouvelle phase de travaux débutera **à partir du 28 septembre 2026** et se poursuivra jusqu'à **fin octobre 2026**. Elle se déroulera en deux étapes successives, avec des modifications de circulation permettant de maintenir les déplacements dans le secteur.

Deux étapes de travaux et de circulation

Phase 1 – à partir du 28 septembre

La partie Sud du giratoire sera fermée à la circulation. Les déplacements seront maintenus par le Nord du giratoire.

Pour accompagner cette phase de travaux :

- **l'avenue du Cimetière sera mise en double-sens** entre le giratoire et la rue Rouget de l'Isle ;
- **la rue Treich Laplene sera mise en double-sens** entre le giratoire et la rue de Brétignière.



Phase 2 – à partir du 5 octobre

La partie Nord du giratoire sera à son tour fermée à la circulation. Les déplacements seront alors maintenus par le Sud du giratoire.

La circulation sera organisée de la manière suivante :

- **la rue de l'Oise sera mise en double-sens** à partir de la rue des Fleurs.

Cette seconde étape comprendra également une intervention sur le trottoir de l'avenue de la Porte Royale.

Pendant les deux phases :

- **l'avenue de Romsay sera mise en double-sens** afin de permettre la sortie de La Rochelle ;
- **la rue de Dompierre et le boulevard Arthur Verdier seront mis en sens unique**, en direction de l'Hôpital.

Ces modifications temporaires pourront entraîner des ralentissements et des temps de trajet allongés dans le secteur. Nous vous invitons à anticiper vos déplacements et à respecter la signalisation mise en place aux abords du chantier.

La collecte des déchets pendant les travaux

En raison des conditions de circulation et d'accès au chantier, **la collecte des déchets ne pourra pas être assurée en porte-à-porte pendant toute la durée des travaux**. Des bacs seront mis à votre disposition **en bout de rue** afin de permettre le dépôt de vos déchets pendant toute la durée du chantier.

Les plans joints à ce courrier précisent les différentes phases de travaux, les itinéraires de circulation et les aménagements temporaires mis en place.

Conscients de la gêne occasionnée par ces travaux, nous mettons tout en œuvre pour limiter les nuisances et assurer la sécurité des riverains comme des intervenants du chantier.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

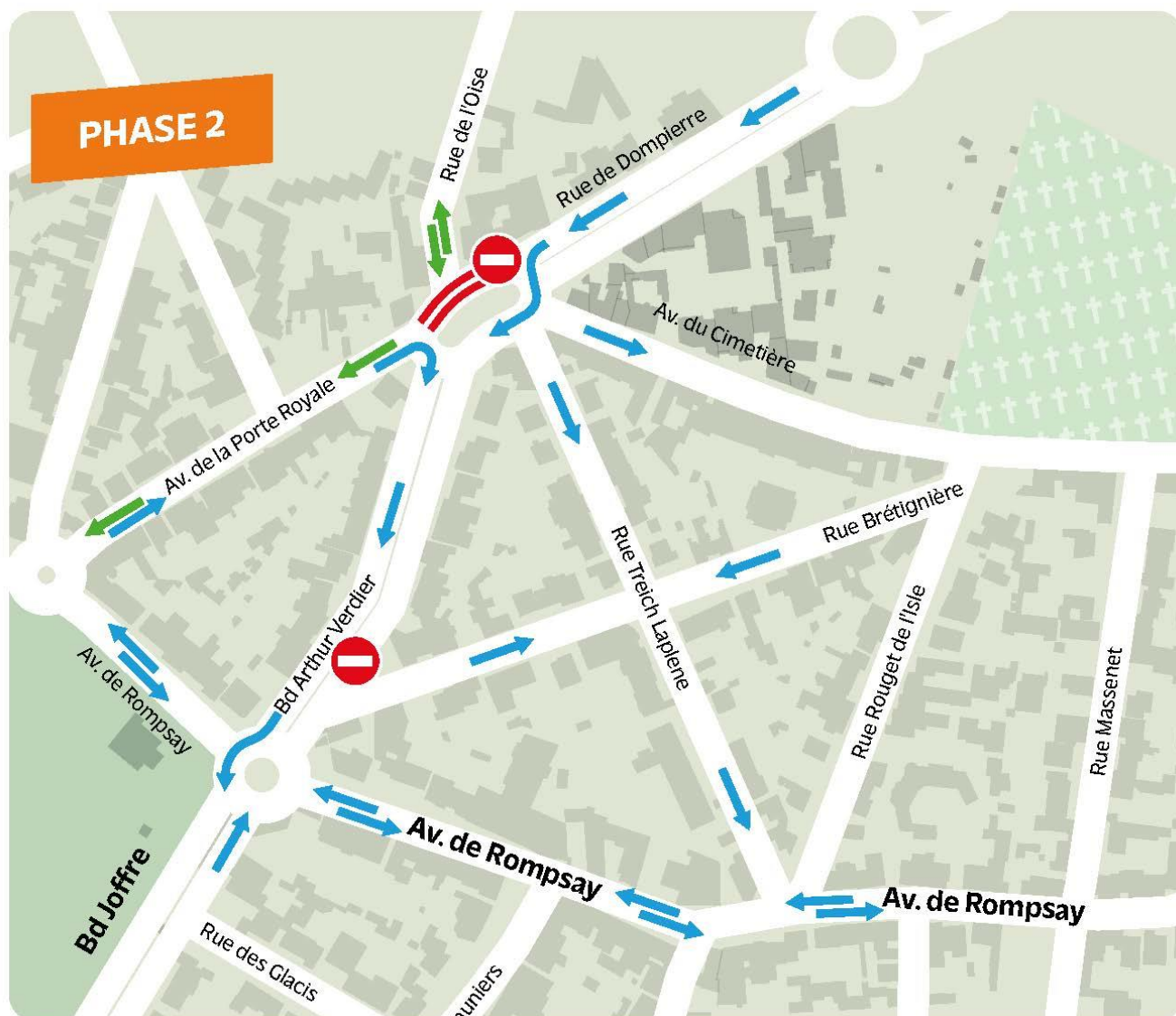




Contact :
05 46 30 35 35
agglo-larochelle.fr

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle





Contact :
05 46 30 35 35
agglo-larochele.fr

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

